

Association « **FESTIN D'ESPÉRANCE** »
Loi du 1^{er} juillet 1901 et décret du 16 août 1901.

L'association FESTIN D'ESPÉRANCE a pour objet de proposer un réconfort moral et physique aux personnes confrontées aux difficultés de la vie

Fourniture de repas, distribution de produits d'hygiène, de denrées et d'objets du quotidien, ceci sans limitation d'âge, de sexe, de religion, d'origine ethnique ou sociale.

Pourquoi cette association ?

Face à la grande précarité, Raphaël, habitant de Vernaison craque. Accompagné d'un jeune SDF qu'il a secouru, il commence des maraudes dans les rues de Lyon en août 2016. Très vite débordé, il lance un appel à l'aide aux paroissiens de Sainte-Blandine-du-Fleuve.

Dès octobre 2016, une vingtaine, puis bientôt une cinquantaine de personnes s'organisent (création d'un collectif), et s'engagent. Dimanche après dimanche les maraudes se succèdent place Carnot, Lyon 2^{ème}, de 19 h à 21 h 30, permettant ainsi de distribuer chaque dimanche soir de 150 à 230 repas.

L'expérience est formidable ! C'est tout du bonheur ! Des liens se tissent, des gens paumés retrouvent un peu d'espoir, des gens "nantis" abandonnent leurs peurs ou leurs préjugés.

**Grâce à la solidarité, aux compétences partagées
ET à tous ses partenaires, le collectif a pu tenir le rythme,
UN IMMENSE MERCI !**

Merci aux boulangeries Lambert (Vernaison), Poncet (Millery), et Ternay, à Carrefour Contact de Sérézin, à Emmaüs de Vénissieux, à tous les anonymes qui ont fait des dons via la paroisse, aux élèves des écoles Saint-Charles de Charly et Saint-Joseph de Loire sur Rhône, et aux enfants catéchisés de Sainte-Blandine-du-Fleuve.

L'association « FESTIN D'ESPÉRANCE » est ouverte à tous sans condition ni distinction.

Elle souhaite répondre plus largement aux besoins exprimés et découverts, étendre son action de soutien et offrir la fraternité aux personnes en difficulté dans la durée.

Rejoignez « FESTIN D'ESPÉRANCE » !

- en choisissant d'adhérer,
- en proposant vos idées, vos services même ponctuels et les plus divers, vos compétences.

N'hésitez pas à nous contacter. Merci beaucoup !

Pour adhérer à « FESTIN D'ESPÉRANCE » merci de renvoyer ce coupon à :

Thierry DEKOCK - 11 avenue Général Brosset - 69390 VOURLES

M. / Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Tél. : Courriel :

Adhère à l'association FESTIN D'ESPÉRANCE pour l'année 2017-2018.

Cotisation : 3 € (le prix d'un repas)

Membre bienfaiteur : à compter de 10 € € pour l'année 2017-2018

Je règle en espèces par chèque..... à l'ordre de FESTIN D'ESPÉRANCE